

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 25 mai 2016)

Monsieur Olivier MACÉ

candidat au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisé à soutenir publiquement sa thèse

le 16/12/2021 à 10h30

Faculté de droit, d'économie et de gestion

Salle 406

13, allée François Mitterrand

BP 13633

49036 ANGERS Cedex 01

sur le sujet suivant :

La prise en compte de la notion de distance dans l'allocation des Investissements directs à l'étranger – études économétrique et comparative des stocks sortants de 14 pays

Directeur de thèse : **Monsieur Serge BLONDEL**

Composition du jury :

Monsieur Serge BLONDEL, Professeur des Universités Université d'Angers, Directeur de thèse

Monsieur Etienne FARVAQUE, Professeur des Universités Université de Lille, Rapporteur

Monsieur François GARDES, Professeur émérite Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Examineur

Madame Isabelle RABAUD, Professeur des Universités Université d'Orléans, Rapporteur

Monsieur Bruno SÉJOURNÉ, Maître de Conférences HDR Université d'Angers, Examineur

Monsieur Thomas VALLÉE, Professeur des Universités Université de Nantes, Examineur

Résumé de la thèse

L'objectif de ce travail de recherche est d'améliorer la compréhension des facteurs qui incitent les entreprises originaires d'un pays à investir dans un pays étranger en mettant en évidence que la notion de distance est sous-estimée dans la littérature existante tout en n'excluant pas 3 autres dimensions essentielles à la compréhension globale du phénomène : compétitivité/opportunités, risques et spécialisation/complémentarité. Nous avons voulu proposer une étude originale et exhaustive : économétrique et comparative à partir de 14 pays d'où proviennent les IDE en stocks (7 pays développés et 7 pays en voie de développement/pays émergents) afin de mettre en évidence les stratégies et critères clés propres à chaque pays ou à leur maturité économique et politique.